

LE TROPHEE DU LIMOUSIN DU JEU RAPIDE Règlement

Le TROPHEE DU LIMOUSIN du jeu rapide est le regroupement des Tournois Rapides qui se déroulent en région Limousin et qui sont partenaires de la compétition.
Son classement et ses prix ne concernent que les joueurs affiliés dans un club de la ligue du Limousin.

Article 1 : Le TROPHEE DU LIMOUSIN du jeu rapide est placé sous la responsabilité de la ligue du Limousin. Pour chaque saison qui s'étend du 1^{er} septembre au 31 août, la ligue du Limousin désigne un Directeur du TROPHEE DU LIMOUSIN qui gère la compétition.

Article 2 : Le TROPHEE DU LIMOUSIN est divisé en 2 classements distincts : le TROPHEE HONNEUR (*tournois Honneur*) et le TROPHEE JEUNES POUSSÉS (*tournois Jeunes*).

Article 3 : La liste des tournois du TROPHEE DU LIMOUSIN pour une saison est validée par le comité directeur de la ligue au début de chaque saison.
Une fois cette liste validée, aucun tournoi ne peut être ajouté pour la saison en cours.

Article 4 : Les tournois se jouent en 7 rondes à la cadence de 20 minutes KO.

- *Tournois Honneur* : accessibles à tous les joueurs licenciés (A ou B) sans aucune restriction d'âge ou de classement Rapide.
- *Tournois Jeunes* : ne peuvent y participer que des joueurs licenciés (A ou B), Minimes, Minimettes, Benjamins, Benjamines, Pupilles, Pupillettes, Poussins, Poussines, Petits Poussins, Petites Poussines **et** dont le classement rapide est strictement inférieur à 1400 ELO lors de la première inscription du joueur à un tournoi du trophée du Limousin de la saison.

Article 5 : Répartition des titres et des prix *du TROPHEE DU LIMOUSIN* :

- **Trophée Honneur :**

9 titres sont décernés dans le classement final **au premier joueur limousin** des catégories suivantes :

Titres	Prix
classement général	85 €
ELO rapide supérieur ou égal à 2000	40 €
ELO rapide compris entre 1800 et 1999	40 €
ELO rapide compris entre 1600 et 1799	30 €
ELO rapide compris entre 1400 et 1599	20 €
ELO rapide strictement inférieur à 1400	20 €
« féminines »	20 €
« vétérans »	20 €
« jeunes »	20 €

- **Trophée Jeunes Pousses :**

7 titres sont décernés dans le classement final **au premier joueur limousin** des catégories suivantes :

Titres	Prix
classement général	30 €
des catégories Minime et Minimette	30 €
des catégories Benjamin et Benjamines	15 €
des catégories Pupille et Pupillettes	15 €
des catégories Poussin et Poussines	15 €
des catégories Petit Poussin et Petites Poussines	15 €
« féminines »	15 €

En outre, à l'issue de la saison, le joueur classé premier du classement général du Trophée Honneur est déclaré **Champion du Limousin Rapide**. La première féminine du Trophée Honneur est déclarée **Championne du Limousin Rapide**. De même, le premier vétéran est déclaré **Champion du Limousin Vétéran Rapide**.

Pour prétendre à l'obtention d'un prix, un joueur doit avoir participé à au moins 3 tournois du TROPHEE DU LIMOUSIN dans au moins 2 départements différents de la ligue du Limousin sur l'ensemble de la saison.

Les prix seront remis aux joueurs présents lors de l'AG de la ligue du Limousin suivant le dernier tournoi rapide du TROPHEE DU LIMOUSIN de la saison.

Tous les prix seront versés sous forme numéraire ou sous forme de lots de valeur équivalente. Les prix ne sont pas cumulables.

Article 6 : Barème d'attribution des points pour chaque tournoi Rapide :

Classement des joueurs limousins	Points attribués
1 ^{er}	13
2 ^{ème}	10
3 ^{ème}	8
4 ^{ème}	7
5 ^{ème}	6
6 ^{ème}	5
7 ^{ème}	4
8 ^{ème}	3
9 ^{ème}	2
10 ^{ème}	1

Les suivants ne marquent pas de points.

A la fin de la compétition un bonus de 3 points sera attribué à tous les joueurs qui ont joué tous les tournois du Trophée du Limousin.

Article 7 : En cas d'égalité de points entre plusieurs joueurs, le classement est fonction du nombre de tournois effectués par ces joueurs. Avantage est donné au joueur ayant participé au plus grand nombre de tournois. Si une nouvelle égalité persiste, on procède à l'addition de leur place aux classements généraux. (*le plus petit résultat l'emporte*). En cas de nouvelle égalité, le plus jeune remporte le titre et le prix.

Remarque : le classement rapide pris en compte pour le Classement du Grand Prix est celui de la première inscription du joueur à un tournoi du Trophée du Limousin de la saison. Cependant, pour chaque tournoi, c'est le classement rapide au jour du tournoi qui est pris en compte pour les appariements.

Article 8 : Les organisateurs s'engagent à :

- diffuser l'affiche du tournoi au moins quinze jours à l'avance, de préférence par e-mail.
- faire la demande d'homologation du tournoi à adresser au **Délégué ELO Régional**,
- envoyer au Directeur du TROPHEE DU LIMOUSIN les fichiers papi des tournois au plus tard 48 heures après la fin du tournoi.

Tout organisateur qui ne respecterait pas ces engagements se verrait refuser l'inscription de son prochain tournoi au TROPHEE DU LIMOUSIN.

Article 9 : Le système de départage retenu pour tous les tournois Rapides du Trophée du Limousin est le Buchholz Tronqué. Si l'égalité persiste intervient le Buchholz et enfin le Cumulatif en cas de nouvelle égalité.

Le système de départage appliqué est le même pour tous les tournois du TROPHEE DU LIMOUSIN.

NB : Chaque organisateur a le choix d'organiser un tournoi unique pour l'ensemble de la compétition ou deux tournois (un pour le tournoi honneur et un pour le tournoi jeunes).

LE TROPHEE DU LIMOUSIN DU JEU RAPIDE

Annexe

Pour la saison 2012-2013, par décision du comité directeur du 22 septembre 2012, la liste des tournois participant au TROPHEE DU LIMOUSIN est fixée comme suit :

- Rapide d'Isle le 30 septembre 2012
- Rapide de Limoges le 6 janvier 2013
- Rapide de Couzeix le 10 Mars 2013
- Rapide de Brive le 3 Juin 2013
- Rapide de Bourgneuf le 29 juin 2013 (sous réserve)
- Rapide de Saint Pantaléon de Larche le 7 juillet 2013

Le Directeur du TROPHEE DU LIMOUSIN.